AVIS PUBLIC

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
11721, RUE ÉDITH-SEREI – LOT 4 425 891 – DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra **le mardi, 9 mars 2021,** la demande de dérogation mineure concernant le **11721, rue Édith-Serei – lot 4 425 891 – District de Rivière-des-Prairies.**

QUE conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 5 février 2021, numéro 102-2021, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la *Loi sur santé publique* (RLRQ, c. S-2.2), la demande de dérogation mineure sera soumis à une procédure de consultation écrite **de quinze (15) jours à compter du lundi, 22 février 2021.**

QUE l'objet de cette demande de dérogation mineure vise l'immeuble situé au **11721, rue Édith-Serei – lot 4 425 891 – District de Rivière-des-Prairies.**, tel qu'identifié au plan ci-contre, afin de :

- Permettre une distance minimale de 1,50 mètre entre une piscine semi-creusée et l'emprise d'une voie publique, au lieu de 5,5 mètres (article 138 du Règlement de zonage RCA09-Z01, tel que modifié)

QUE toutes les personnes intéressées, peuvent participer à une procédure de consultation écrite en se rendant sur le site Web de l'arrondissement montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles, **dès lundi, 22 février 2021** pour prendre connaissance du projet de dérogation mineure et du plan ci-contre. Ils pourront également par la suite, s'ils en manifestent le désir, transmettre leurs questions et/ou commentaires soit par courriel à l'adresse suivante : melany.roy@montreal.ca, ou par la poste à l'adresse suivante :

Consultation publique écrite
Demande de dérogation mineure - 11721, rue Édith-Serei – lot 4 425 891
À l'attention de Madame Melany Roy
12090, Rue Notre Dame-Est
Montréal (Québec), H1B 2Z1

QUE les questions et/ou commentaires des citoyens doivent être reçus (par courriel ou par la poste) au plus tard le 9 mars 2021 à 19 h, heure de l'Est.

Fait à Montréal, le 16 février 2021

La secrétaire d'arrondissement substitut
Julie Boisvert

Cet avis peut aussi être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat

>4035153.1